



Programme de formation

Informez, prévenez et agissez contre les violences sexuelles et sexistes – Niveau débutant

28/04/2026

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : toute personne intéressée

Prérequis : aucun

Objectifs :

Prendre connaissance des violences sexuelles et sexistes dans le cadre professionnel,
Connaître le cadre réglementaire et les sanctions encourues,
Identifier les situations à risques,
Connaître et solliciter les acteurs concernés.

Programme :

Cette formation de sensibilisation consiste à informer de la réalité professionnelle des violences sexuelles et sexistes, à encourager une démarche individuelle de prise en compte des violences ainsi qu'à prévenir des sanctions encourues.

1- Qu'entend-on par "violences sexuelles et sexistes" ? : Rappel des définitions des violences et du harcèlement, et des sanctions encourues.

2- Connaître le cadre de la protection prévu par le code du travail contre les violences et le harcèlement :

Les outils de la protection ;
L'exercice de la protection.

3- Les acteurs de la prévention et leurs rôles :

Le chef d'équipe ;
L'encadrement et les services de ressources humaines ;
Les organisations syndicales ;
Les interlocuteurs de la cellule d'écoute ;
Le responsable RSE ;
Le Responsable Santé Sécurité au travail ;
Le CSE/CSA/CST ;
La médecine du travail ;
Associations en charge d'aide aux victimes.

4- Quelle attitude adopter vis-à-vis d'un collègue confronté à des agissements sexistes ?

Le rôle de l'entourage professionnel de la victime :

Programme de formation

Être vigilant face aux changements d'attitude qui peuvent être pris en compte dans le cadre d'un contexte de travail
Comment assurer le premier contact de la victime, à savoir le rôle de confident ?
Comment réagir en tant que témoin d'une situation ?

5- Que faire en tant que victime d'agissements sexiste ?

Identifier le caractère sexiste des agissements dont on fait l'objet
Se rapprocher de personnes auprès de qui on peut obtenir écoute et bienveillance
Alerter l'administration : la fiche de signalement
Alerter les représentants du personnel (délégué du personnel, représentant syndical, membre du CSE)
Saisir, le cas échéant, la médecine du travail
Recueillir tous les éléments de fait relatifs à l'existence d'agissements sexistes.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection
Quiz interactif/questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).